

DECRET N° 2011- 457 DU 27 JUIN 2011

portant nomination de Conseillers Spéciaux
du Président de la République.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2011-450 du 28 mai 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-269 du 14 juin 2006 portant attributions, organisation, et fonctionnement du Cabinet Civil du Président de la République ;
- Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 21 juin 2011.

D E C R E T E :

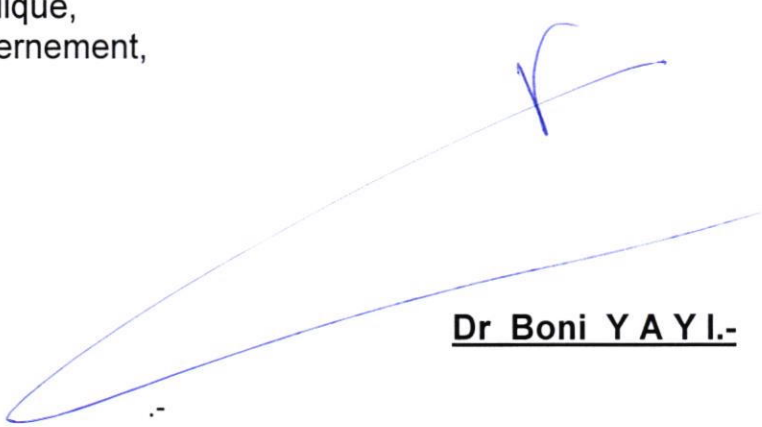
Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Conseillers Spéciaux du Président de la République ainsi qu'il suit:

- Conseiller Spécial chargé des
Affaires Diplomatiques : Madame **Mariam ALADJI BONI DIALLO**
- Conseiller Spécial chargé
Affaires Politiques : Monsieur **Amos ELEGBE**
- Conseiller Spécial chargé du
Secteur de la Santé : Jean **Alexandre HOUNTONDJI**
- Conseiller Spécial chargé des
Affaires de Réformes
Administrative et Institutionnelle : Monsieur **Joseph AHANHANZO**

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 juin 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni Y A Y I.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM/CCAGEPPPPDDS 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 24 SGG 4
DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM - FADESP 3-
UNIPAR - FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1. 